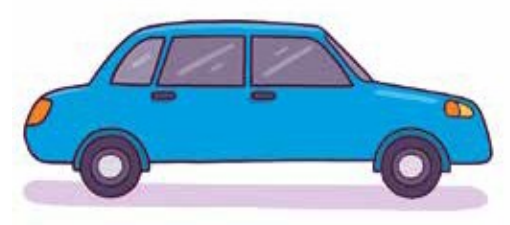


Guide pour Parents/Gardes d'Enfants



Ce livret vous est offert par l'Institut Éducatif d'Écosse [Educational Institute of Scotland].



Le syndicat d'éducation le plus grand et le plus efficace d'Écosse

Comment traduire cette brochure

Tłumaczyć traduire ترجمة

Pour traduire n'importe quel passage de cette brochure dans une autre langue, il vous suffit d'utiliser la version PDF sur le site web de EIS :

www.eis.org.uk/welcometoscotland

avec **www.translate.google.co.uk**

Google peut aussi traduire les sites web qui sont indiqués sur les pages 13 à 16.



Bienvenue en Écosse

Cette brochure s'adresse aux parents/gardes d'enfants ou mineurs récemment arrivés en Écosse d'un pays étranger et qui ont reçu ce livret d'accueil du syndicat d'enseignants de EIS [Institut Éducatif d'Écosse/Educational Institute of Scotland].

L'EIS milite pour que chaque enfant ou mineur aient une bonne éducation. Nos membres ont souhaité que nous accueillons tous les enfants et mineurs récemment arrivés en Écosse, et qu'ils soient informés de leurs droits. C'est pour cela que nous avons créé ce livret d'accueil.

Le livret d'accueil que votre enfant a reçu a pour but de les informer sur l'Écosse ainsi que leurs droits. Cette brochure fournit des informations sur le système éducatif écossais aux parents/gardes d'enfants. Nous espérons que vous le trouverez utile.



ILLUSTRATIONS PAR JAMIE SQUIRE

Droits des enfants

Les 'droits' ce sont ce que chaque enfant ou mineur devraient avoir ou être en capacité de faire pour vivre une vie en sécurité, saine et heureuse. Les Nations Unies indiquent que tous les enfants ou mineurs de moins de 18 ans possèdent les mêmes droits sans distinction aucune, notamment d'identité, du métier des parents, de langue, de religion, de sexe, de culture, d'handicap, ou de fortune.

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE), que la quasi-totalité des pays du monde ont ratifié, énonce les droits de tous les enfants et mineurs. Tous les droits de la CIDE sont liés et ont la même importance.

Vous trouverez un guide sur les droits de l'enfant ici : www.unicef.org/rightsite

Le droit des enfants à l'éducation

Le droit à l'éducation est très important. Tous les enfants et mineurs du monde ont le droit d'aller à l'école et de recevoir une éducation de qualité.

Les enfants et mineurs qui ont quitté leur pays d'origine et qui sont arrivés dans un nouveau pays en tant que migrants, et ceux qui ont dû quitter leur pays d'origine en tant que réfugiés, ont aussi le droit à une éducation de qualité.

Chaque enfant en Écosse a le droit à une scolarité gratuite entre les âges de 5 et 16 ans. La loi prévoit que tous et toutes soient scolarisés entre ses âges.

Après l'âge de 16 ans, les mineurs peuvent décider si et comment ils veulent continuer leur éducation.



2



Le droit à un soutien supplémentaire pendant l'éducation

Chaque enfant et mineur dans le monde a le droit à un soutien supplémentaire pendant son éducation s'il est handicapé. En Écosse, les enfants et mineurs ou leurs parents/gardes d'enfants, en leur nom, ont le droit de réclamer une assistance supplémentaire et un soutien avec leur apprentissage à l'école quand ils en ont besoin, même s'ils ne sont pas handicapés.

En Écosse, la Loi de 2004 relative au soutien supplémentaire à l'apprentissage [Additional Support for Learning Act] et le Code de Pratique qui l'accompagne énoncent vos droits en tant que parents/gardes d'enfants, ainsi que ceux de votre enfant, à un soutien supplémentaire à l'école. Cette loi informe aussi les écoles, les autorités locales et autres agences comment s'assurer que ce soutien supplémentaire soit mis en place.

Vous trouverez des informations supplémentaires ici : enquire.org.uk/advice-for-parents

Le droit à l'accès à l'éducation pour garantir le droit d'apprendre

L'éducation des enfants doit être conçue afin de leur permettre d'utiliser leurs talents et habiletés, de les aider à vivre en sécurité, de protéger l'environnement et de respecter autrui.

Les enfants et mineurs du monde entier ont le droit à leur propre culture, religion et langue, et d'apprendre l'histoire de leur famille, leurs origines et leurs croyances. Leur droit à l'apprentissage de ces choses-là se fait à travers leur éducation.

À l'école, votre enfant pourra apprendre davantage et découvrir de nombreux domaines de connaissance, et acquérir de nouvelles compétences. Ils pourront partager leurs idées et opinions avec les autres par écrit, oralement ou par expression artistique, sauf si ceci est susceptible de provoquer un préjudice ou une souffrance à autrui

Le droit des enfants de choisir leurs propres amis

Tous les enfants et mineurs du monde ont le droit de choisir leurs propres amis. L'école présente une bonne occasion de rencontrer de nouvelles personnes qui ont plus ou moins le même âge, et qui ont des origines qui peuvent être pareils ou différentes aux leurs, et de se lier d'amitié avec eux.



Lieu d'apprentissage	Pour qui	Horaires de présence
La crèche	Les enfants de 3 ou 4 ans	En Écosse, les enfants de 3 ou 4 ans (et certains qui ont 2 ans) ont droit à 600 heures par an d'apprentissage préscolaire et de garderie. Ceci représente normalement l'équivalent de 16 heures par semaine pendant l'année scolaire.
L'école Primaire Primary 1 –5 ans* Primary 2 –6 ans Primary 3 –7 ans Primary 4 –8 ans Primary 5 –9 ans Primary 6 –10 ans Primary 7 –11 ans (*Selon la date de leur anniversaire, certains enfants commencent parfois l'école à 4 ans.)	Les enfants de 5 à 12 ans	Du lundi au vendredi, normalement entre 9h et 15h30, 190 jours par an. Les écoles ferment pendant les vacances scolaires l'hiver et l'été, et à plusieurs moments pendant l'année. Pour obtenir les dates d'ouverture et de fermeture de l'école du quartier, renseignez-vous auprès de votre autorité locale ou de l'école elle-même.
L'école Secondaire Les années 1 à 4 sont obligatoires, les enfants doivent y aller. Les années 5 et 6 sont facultatifs – les enfants choisissent d'y aller..	Les enfants et mineurs de 12 à 16 ans. Mineurs entre 16 et 18 ans.	Du lundi au vendredi, normalement entre 9h et 15h30, 190 jours par an. Les écoles ferment pendant les vacances scolaires à plusieurs moments durant l'année. Pour obtenir les dates d'ouverture et de fermeture de l'école du quartier, renseignez-vous auprès de votre autorité locale ou de l'école elle-même.
Établissement d'éducation supérieure Ceci est facultatif pour les mineurs de 16 ans ou plus qui remplissent les conditions pour être inscrits.	Mineurs de 16 ans ou plus.	Les horaires varient en fonction de chaque mineur et de ce qu'il étudie. Certains étudiants peuvent s'inscrire gratuitement. Renseignez-vous auprès de l'établissement.
Institut d'éducation supérieure (L'Université) L'université est facultative pour les mineurs de 17 ans ou plus qui remplissent les conditions pour être inscrits.	Mineurs, normalement entre 17/18 ans ou plus.	Les horaires varient en fonction de chaque mineur et de ce qu'il étudie. Certains étudiants peuvent s'inscrire gratuitement. Les demandeurs d'asile mineurs peuvent parfois obtenir une bourse pour suivre un parcours universitaire. Renseignez-vous auprès de l'université. * Pour plus de renseignements consulter l'annexe.

L'année scolaire

En Écosse, l'année scolaire débute en août et se termine en juin. Il y a plusieurs vacances scolaires durant l'année, et des longues vacances d'été débutant fin juin jusque début août. Les écoles sont ouvertes 190 ans par an.

Une journée d'école typique

La journée scolaire se déroule normalement de 9h à environ 15h30-16h du lundi au vendredi, même si chaque école établit son propre emploi du temps. Certaines écoles ferment à midi le vendredi. L'école fournira à votre enfant un emploi du temps contenant des informations sur les horaires d'ouverture et de fermeture quotidiens et les horaires des cours.

Dans les écoles primaires, les élèves ont généralement cours dans la même salle de classe, et aussi du temps d'apprentissage dans la bibliothèque scolaire, le gymnase scolaire ou la salle d'ordinateurs. Ils ont normalement le même enseignant la plupart du temps.

Dans les écoles secondaires, les élèves changent normalement de classe pour les différents cours, et ont un enseignant différent pour chaque matière. Leur emploi du temps indiquera dans quelle classe se rendre pour chaque cours ainsi que le nom de chaque enseignant.

La plupart des écoles ont une aire de jeu extérieur, qui s'appelle la cour de récréation. Il peut parfois y avoir des équipements de jeu, un jardin ou une cabane. Les enfants y passent du temps pour jouer pendant la pause du matin et pendant la pause du midi ; et il y a parfois aussi une pause l'après-midi. Les enfants auront également l'occasion de se divertir et jouer pendant certains cours.

Présence et absence à l'école

Les parents/gardes d'enfants qui ont inscrit leurs enfants dans une école doivent prévenir l'école si leurs enfants sont absents parce qu'ils sont malades ou pour tout autre raison. Ceci est pour que l'école sache que les enfants sont en sécurité quand ils ne sont pas à l'école. Si votre enfant doit être absent de l'école, vous devez informer l'école de la cause de l'absence, soit par téléphone ou par courriel, dès le premier jour d'absence de votre enfant, ou par courrier quand votre enfant retourne à l'école.



Le programme scolaire

Les écoles en Écosse fournissent un programme scolaire (c'est-à-dire toutes les choses enseignées à la crèche, l'école et les établissements d'enseignement supérieur) pour les enfants et mineurs âgés de 3 à 18 ans. Le programme scolaire écossais vise à ce que chaque enfant soit :

- Un apprenti à succès
- Un individu confiant
- Un citoyen responsable
- Un contributeur efficace



Le contenu du programme scolaire

Le programme scolaire couvre huit domaines :

- Les arts expressifs
- La santé et le bien-être
- Les langues
- Les mathématiques
- L'enseignement religieux et moral
- La science
- Les études sociales
- La technologie

Les élèves au lycée – les années 4, 5 et 6 dans les écoles secondaires peuvent passer plusieurs qualifications dans les écoles écossaises, dans tous les domaines du programme scolaire.

L'esprit de l'école

En Écosse, les écoles ont pour but d'être des endroits où tout le monde se sent en sécurité, inclus et impliqué dans la vie scolaire, et à la portée de tous. Les écoles écossaises ont comme objectif de fournir une éducation de grande qualité pour chaque enfant.

S'assurer que les enfants et mineurs soient en sûreté à l'école

Les enfants et mineurs ont le droit d'être en sécurité, en bonne santé et traités avec soin à la maison et à l'école. Le devoir incombe à tous – parents, enseignants, personnel de soutien scolaire – de s'assurer que les enfants et mineurs soient en sûreté à l'école.

La pastorale scolaire

Les enseignants s'occupent des enfants et mineurs à école. En tant que parents/gardes d'enfants, vous pouvez vous adresser au personnel de l'école quelle que soit le problème qui pourrait être en train d'avoir des effets sur l'apprentissage de votre enfant ou qui pourrait être en train de l'inquiéter ou le perturber à l'école.

Si vous êtes le parent/garde d'un enfant à l'école primaire et que vous souhaitez parler avec le personnel scolaire au sujet de votre enfant, vous pouvez vous rendre sur place, envoyer un courriel ou appeler le secrétariat de l'école, afin de prendre un rendez-vous.

Dans les écoles secondaires, il y a des enseignants appelés 'Pastoral Care Teachers' ['Enseignants de la Pastorale'], ou 'Guidance Teachers' ['Enseignant d'Orientation'], qui ont pour rôle d'aider les élèves qui ont des soucis et de leur apporter un soutien et les conseiller. Il se peut que vous ayez déjà fait connaissance avec l'enseignant de la pastorale de votre enfant. Il ou elle se préoccupera du parcours de votre enfant durant toute sa scolarité à l'école secondaire et tentera de vous parler, en tant que parent/garde d'enfant, de temps en temps.

Si vous êtes le parent/garde d'un enfant à l'école secondaire et que vous souhaitez discuter au sujet votre enfant avec le personnel scolaire, vous devez leur rendre visite, envoyer un courriel ou téléphoner le secrétariat scolaire afin de prendre rendez-vous. Ou bien vous pouvez donner un mot ou une lettre à votre enfant à transmettre à leur enseignant de la pastorale ou leur professeur principal, pour prendre un rendez-vous.

Pratique religieuse

Toutes les écoles en Écosse ont une forme de pratique religieuse ou un 'temps de réflexion'. La régularité et la forme de ceci changent en fonction de chaque école ; ça peut être chaque semaine ou quelques fois par an.

Les parents ont le droit de retirer leurs enfants de pratique religieuse ; et les préférences des mineurs doivent aussi être respectées.

Parlez au professeur principal ou à l'enseignant de la pastorale/soutien d'élève/professeur d'orientation de votre enfant si ceci est un sujet dont vous souhaiteriez parler avec l'école.

Comportement et discipline

En Écosse les écoles n'ont pas le droit de frapper les enfants ni de les punir avec toutes formes de violence. Les châtiments corporels sont interdits par la loi en Écosse.

Les écoles ont des politiques de comportement positif afin d'essayer d'encourager un comportement positif pour que tout le monde se sentent en sûreté à l'école et en mesure d'apprendre.

Les écoles s'assurent aussi que les comportements inacceptables, tel que la persécution des élèves, soient gérés et les privilèges peuvent être retirés, des retenues scolaires imposées ou le renvoi d'élèves dont le comportement a causé une souffrance à autrui.

Harcèlement scolaire, racisme et préjugés religieux

Les enfants et mineurs victimes d'harcèlement scolaire peuvent se sentir blessés, menacés, apeurés ou exclus. Cela peut arriver face à face ou en ligne.

Le racisme implique que quelqu'un soit traité de manière différente et injuste à cause de leur race, leur culture ou la couleur de leur peau.

Les préjugés religieux peuvent mener certaines personnes à traiter quelqu'un de manière différente et injuste à cause de leur religion ou parce que les autres pensent qu'un autre adhère à une certaine religion ou croyance.

Le harcèlement scolaire, le racisme et les préjugés religieux ne sont jamais acceptables. Si votre enfant les subit à l'école, vous pouvez l'aider en écoutant ce qu'il a à en dire ainsi que de contacter l'école à ce sujet. Le professeur principal, le professeur d'orientation, l'enseignant de la pastorale ou l'enseignant de soutien d'élèves prendront le sujet très au sérieux et prendront des mesures pour éviter que cela se répète.

Besoin de soutien supplémentaire

La loi (de 2004 relative au soutien supplémentaire pour l'apprentissage) indique que les élèves ayant besoin de soutien supplémentaire pour l'apprentissage doivent obtenir ce soutien. Il peut y avoir une multitude de raisons qui font qu'un élève a besoin de soutien supplémentaire pour l'apprentissage, tels qu'avoir des difficultés pour lire ou écrire, être handicapé, être sous la tutelle d'une autorité locale plutôt que celle de la famille, ou être en deuil. Il est très fréquent que les enfants et mineurs en Écosse demandent et obtiennent un soutien supplémentaire pour leur apprentissage. Vous et votre enfant pourrez donc demander un soutien supplémentaire auprès de l'école si vous en avez également besoin.



Le soutien pour l'anglais langue étrangère [English as an Additional Language EAL] et les qualifications ESOL

Un enfant pour qui l'anglais n'est pas la première langue peut être considéré comme ayant un besoin de soutien supplémentaire prévu par la loi.

Les écoles offrent des soutiens ciblés pour les élèves pour qui l'anglais n'est pas la première langue ainsi que pour le ou les langue(s) parler à la maison. Ceci est offert par les services du EAL.

Les mineurs polyglottes peuvent aussi passer les qualifications ESOL (English for Speakers of Other Languages) [Anglais comme Langue Étrangère] qui sont conçues pour développer les connaissances et aptitudes à l'oral, l'écrit, la compréhension et la lecture en anglais.

Si vous pensez que ceci pourrait être utile pour votre enfant, demandez à l'école quels soutiens et qualifications sont disponibles.

L'Écosse apprécie les élèves qui parlent plusieurs langues et encourage les jeunes d'être fières s'ils parlent une langue différente à l'école et à la maison



Le coût d'une journée scolaire

Malgré le fait que la scolarité soit gratuite en Écosse, il peut néanmoins parfois avoir des frais liés à la scolarité de votre enfant.

Certaines matières demandent aux parents de contribuer un peu envers les fournitures scolaires, par exemple les cours d'économie familiale peuvent demander une contribution envers les ingrédients. Certains cours de musique peuvent aussi encourir des frais.

Parfois il y a des frais pour les voyages scolaires, ou pour les jours où les élèves ont le droit de porter leurs propres habits ou un 'déguisement' au lieu de l'uniforme scolaire. Parfois il y a des ventes à l'école, de livres ou gâteaux, pour lesquels les enfants peuvent vouloir apporter de l'argent.

Si vous avez des problèmes concernant les coûts liés aux activités scolaires vous devez en parler avec le professeur principal si votre enfant est à l'école primaire ou l'enseignant d'orientation, de la pastorale ou de soutien d'élèves s'il est à l'école secondaire. Chaque enfant devrait avoir le droit de participer pleinement à la vie scolaire.

Les uniformes/subvention pour les vêtements

La plupart des écoles ont un uniforme, ce qui veut dire que les élèves doivent porter des habits et des couleurs spécifiques. Les parents à faible revenu peuvent obtenir une aide financière appelé 'clothing grant' [subvention pour les vêtements] afin de les aider à acheter les uniformes scolaires pour leurs enfants. Ces subventions sont fixées à £100 par enfant en Écosse. Si vous pensez que votre famille pourrait être éligible à cette subvention et voulez savoir comment faire la demande, parlez-en à l'école de votre enfant.

Certaines écoles ont aussi des articles de vêtements en plus pour les uniformes tels que des cravates et des pulls. Demandez à votre école s'il y a des vêtements en plus à offrir.

Les élèves ont normalement besoin d'une tenue vestimentaire de sport qui s'appelle un 'P.E. kit' [tenue vestimentaire de sport], tels que des collants, des shorts, des t-shirts et des chaussures de sport. Certaines écoles ont aussi des tenues vestimentaires de sport en plus que les élèves peuvent avoir ou emprunter. Encore une fois, parlez-en à enseignant d'orientation, de la pastorale ou de soutien d'élèves.

Le déjeuner/les repas scolaires gratuits

Les repas scolaires gratuits sont fournis pour les enfants à en classe de primaire 1, 2 et 3 (et en classe de primaire 4 à Glasgow). Les enfants en classe de primaire 4 à S6 peuvent aussi recevoir un repas scolaire gratuit s'ils viennent d'une famille à faible revenu. Les familles à moins faible revenu doivent payer pour les repas scolaires de leurs enfants de la classe primaire 4 à S6. Si vous pensez que votre enfant pourrait avoir droit aux repas scolaires gratuits et que vous voulez savoir comment faire la demande, parlez-en à l'école.

Les écoles servent le déjeuner dans une salle à manger spécifique ou à la cantine. Les élèves peuvent choisir d'apporter leur propre repas de la maison (ceci s'appelle un 'packed lunch' [panier repas]) ou, s'ils habitent assez près, ils peuvent rentrer déjeuner à la maison.

Les goûters

Beaucoup d'élèves écossais apportent un goûter pour la pause du matin (cette pause est parfois appelée 'intervalle' ou 'playtime' [récréation]). Leur goûter peut être un fruit, un sandwich ou un biscuit. Dans la plupart des écoles la cafeteria est ouverte le matin et on peut y acheter un goûter et certaines écoles ont des petites boutiques où les élèves peuvent acheter des goûters. La plupart des écoles interdisent les goûters contenant des cacahuètes à cause des allergies.

Les clubs et le sport

Beaucoup d'écoles ont des clubs et des équipes de sport auxquels les élèves peuvent participer en dehors des cours ou horaires scolaires, par exemple à midi ou après l'école. Beaucoup sont gratuits mais certains sont payants. L'école peut vous informer davantage et vous indiquer comment ils peuvent vous soutenir par rapport aux coûts éventuels.

Les sorties scolaires

La plupart des écoles organisent des sorties scolaires occasionnelles dans des lieux d'intérêt comme des musées, des sites historiques ou des parcs de loisirs ; ou des voyages scolaires plus longs, par exemple dans des centres éducatifs extérieurs, faisant parti de leur éducation. Beaucoup de ses sorties sont gratuites mais certaines ont un coût. L'école devrait pouvoir vous informer de toutes les sorties auxquelles votre enfant pourrait participer et vous offrir un soutien financier lié aux éventuels coûts, si besoin.

L'enseignement à domicile

Les familles en Écosse ont le droit d'éduquer leurs enfants à domicile. Néanmoins, c'est un choix très rare parmi les parents.

Fournir des données aux écoles

Les écoles en Écosse recueillent normalement des informations par rapport aux enfants, tels que leur religion, leurs origines, ex. quelles langues ils parlent, ou s'ils ont des besoins supplémentaires. Ceci leur permet de mieux comprendre leur communauté et de planifier le meilleur apprentissage et soutien pour les enfants. Ces informations sont gardées en sécurité et en confidentialité.

Le transport

Les enfants se rendent à l'école de manières différents, en fonction d'où ils habitent et de leur proximité à l'école. Beaucoup d'enfants se rendent à l'école à pied. Certains y vont en voiture, en bus ou à vélo. Les élèves qui ont un trajet plus long peuvent avoir le droit aux transports gratuits. Votre mairie peut vous aider à ce sujet.



La participation parentale

Les parents/gardes d'enfants sont fortement encouragés de s'impliquer dans les écoles de leurs enfants et de soutenir leur apprentissage. Les écoles fournissent des conseils aux parents pour qu'ils puissent aider leurs enfants dans leur apprentissage. Les parents d'élèves à l'école primaire sont encouragés de prendre contact avec le professeur principal s'il y a quelque chose dont ils souhaiteraient discuter au sujet de leur enfant. Pour les élèves en école secondaire, les parents peuvent contacter l'enseignant de soutien d'élève de leur enfant. A différents moments durant l'année, les parents sont invités à se rendre à l'école et de discuter de l'apprentissage de leur enfant avec leurs enseignants. Les parents sont aussi invités aux événements ludiques ou aux spectacles que l'école peut organiser.

Les activités périscolaires

Il y a pleins d'activités GRATUITES et amusantes à faire avec vos enfants quand ils ne sont pas à l'école.

Les bibliothèques sont des lieux où vous pouvez emprunter des livres. Parfois vous pouvez aussi y utiliser des ordinateurs, emprunter des CD, emprunter des livres audio, et participer à des activités d'arts plastiques. S'inscrire à la bibliothèque et emprunter des livres est gratuit. Votre autorité locale peut vous fournir davantage d'information.

L'Écosse a beaucoup de musées dont l'entrée est gratuite. Les musées sont des endroits où des objets intéressants sont stockés et exposés, et beaucoup d'entre eux ont des activités ludiques pour les enfants et les jeunes. Voici certains des musées gratuits en Ecosse :

- **National Museum of Scotland, Edinburgh [Musée National d'Écosse, Édimbourg]**
- **Museum of Childhood, Edinburgh [Musée de l'Enfance, Édimbourg]**
- **Kelvingrove Museum, Glasgow [Musée Kelvingrove, Glasgow]**
- **Riverside Museum, Glasgow [Musée Riverside, Glasgow]**
- **People's Palace, Glasgow [People's Palace, Glasgow]**
- **Aberdeen Maritime Museum, Aberdeen [Musée Maritime d'Aberdeen, Aberdeen]**
- **Broughty Castle Museum, Dundee [Musée du Château Broughty, Dundee]**
- **Inverness Museum and Art Gallery, Inverness [Musée et Galerie d'Art d'Inverness, Inverness]**

Certains quartiers ont aussi des galeries d'art qui peuvent être gratuits et amusantes.

L'Écosse a aussi beaucoup de parcs et de jardins où vous pouvez jouer, courir, promener votre chien ou prendre un pique-nique. Certains sont des petits parcs de quartier, avec des balançoires et autres équipements des terrains de jeux, et certains sont de grands parcs régionaux. La plupart des parcs sont entièrement gratuits. Certains grands parcs régionaux sont gratuits d'accès, mais il faut payer pour se garer. Votre mairie peut vous renseigner plus au sujet des parcs dans votre quartier.

Certaines bandes littorales en Écosse ont des plages où l'on peut s'amuser et se baigner (si l'eau froide ne vous dérange pas !).

La plupart des mairies ont des piscines ou des centres de loisirs où vous pouvez faire du sport comme le foot, le tennis ou le tennis de table. Certains sont gratuits pour les enfants à certains moments (ex : l'été) ou toute l'année. Demandez à votre mairie ce qu'elle offre.



Contacts utiles

Éducation

Programme scolaire 3-18 : education.gov.scot/parentzone/learning-in-scotland/About%20the%203-18%20curriculum

Information générale pour les parents : education.gov.scot/parentzone

Information sur la participation parentale avec les écoles : www.connect.scot

Guide sur l'Éducation pour les demandeurs d'asile et les réfugiés en Écosse : www.gov.scot/Publications/2005/05/04143503/35049

Soutien Supplémentaire pour l'Apprentissage, guide pour les parents : enquire.org.uk/information/parents-guide

Services de conseils

Scottish Refugee Council [Centre Écossais pour Réfugié] : www.scottishrefugeecouncil.org.uk

Citizens' Advice Bureau [Bureau de Conseil pour Citoyens] : www.citizensadvice.org.uk/scotland

Gouvernement local

www.cosla.gov.uk/scottish-local-government

Assurer la sécurité

Service anti-persécution d'enfants : respectme.org.uk

Ligne d'assistance téléphonique gratuite pour les enfants :

www.childline.org.uk / 0800 1111

Hors de l'école

Activités gratuites : www.visitscotland.com/see-do/attractions/free

Parcs régionaux : www.list.co.uk/article/69045-the-best-country-parks-near-glasgow-and-edinburgh

Musées gratuits :

www.museumsassociation.org/members-free-entry/scotland

www.moneysavingexpert.com/deals/free-museums-and-art-galleries

Young Scot [Jeune Écossais] : une association caritative qui offre une carte aux jeunes de 11 à 26 ans résidant en Écosse, qui vous donne plusieurs avantages comme des rabais de voyage : young.scot/the-young-scot-card



L'accès à l'éducation supérieure pour les demandeurs d'asile

En vue de leur statut d'immigration, les demandeurs d'asile et ceux demeurant au Royaume-Uni pour motifs humanitaires ne reçoivent pas le soutien du Student Awards Agency for Scotland (SAAS) qui finance la plupart des étudiants écossais.

Néanmoins, il y a d'autres soutiens à leur disposition tels que les bourses et d'autres associations qui soutiennent les étudiants demandeurs d'asile ou ceux qui n'ont pas de statut d'immigration.

Les bourses

Les bourses couvrent les frais de scolarité et incluent une allocation pour les dépenses nécessaires liées aux études. Ceux qui souhaitent s'inscrire à l'université par le biais d'une bourse, doivent le faire en choisissant leur matière souhaitée et déposer leur candidature préférablement par le biais de UCAS.

Les universités qui acceptent les demandes de bourses sont à la recherche d'étudiants potentiels qui :

- Détiennent une offre conditionnelle ou inconditionnelle pour étudier à l'institution à laquelle ils se sont inscrits ; et
- Ont présenté, ou sont à la charge de quelqu'un qui a présenté, une demande auprès du Home Office [Ministère de l'intérieur] afin d'être reconnu en tant que réfugié comme prévu dans la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut de réfugié (ci-après « La Convention ») et qui n'a pas reçu de décision du Home Office suite à cette demande ou de réponse suite à un recours par rapport à la demande ; ou
- Ont été accordés le droit de résider sur le territoire britannique pour motifs relatifs à l'Article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, à condition que l'étudiant n'est pas devenu éligible à un soutien pour étudiants par un organisme de financement pour étudiants en Écosse, en Angleterre, au Pays de Galle ou en Irlande du Nord.

Les candidatures provenant d'étudiants qui ont déjà commencé leur cursus mais qui ont ensuite fait une demande d'asile et qui ne peuvent donc plus accéder à leur moyen de financement initial seront également prise en compte. Dans ces cas, il sera nécessaire de démontrer que le moyen de financement de départ n'est plus disponible et de présenter les preuves à l'appui.

Les bourses pour demandeurs d'asile sont disponibles à :

- **L'Université de Strathclyde via asylum-scholarship@strath.ac.uk**

Vous trouverez plus d'informations sur cette bourse ici :

www.strath.ac.uk/studywithus/scholarships/asylumseekersscholarship

- **L'Université de Glasgow via mrio-scholarships@glasgow.ac.uk**

Vous trouverez plus d'informations sur cette bourse ici :

**www.gla.ac.uk/scholarships/humanitarianscholarships/#/eligiblecountries
www.gla.ac.uk/scholarships/humanitarianscholarships/**

Exonération de frais et frais pour étudiants nationaux

L'Université du West of Scotland et l'université de Glasgow font tous les deux un choix au cas par cas pour déterminer s'ils accordent une exonération de frais et attribuent un statut d'étudiant national.

Le Carnegie Trust représente aussi un moyen de financement potentiel pour les futurs étudiants qui résident en Écosse depuis un certain temps. Le Carnegie Trust peut aider avec les frais de scolarité si une université a accordé un droit aux frais d'étudiants nationaux à titre exceptionnel.

www.carnegie-trust.org/schemes/undergraduate-schemes/fee-assistance.html#background

Glasgow Refugee and Migrant Network (GRAMNet)

L'université de Glasgow aide aussi les demandeurs d'asile par le biais d'un groupe appelé GRAMNet : **www.gla.ac.uk/research/az/gramnet**

Vous pouvez envoyer une demande d'informations général à David Wright, administrateur réseau à : **david.wright@glasgow.ac.uk** or **gramadmin@glasgow.ac.uk**

Ou écrivez au : 11 The Square, University of Glasgow, Glasgow, G12 8QQ

Des conseils à ce sujet et des renvois vers des conseillers juridiques sont disponibles au Scottish Refugee Council et/ou dans des agences britanniques appropriées.

